

LE NOTAIRE : UNE DEONTOLOGIE EN ACTION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître les devoirs généraux du notaire, envers lui-même, envers l'Etat, envers la clientèle et envers les confrères
Respecter les règles professionnelles à l'égard des confrères et des tiers
Respecter les règles professionnelles dans l'exercice de son activité

 1 journée (7h)

 Niveau 3

 Théorie et exemples

 Connaître les principes de déontologie

 Notaires et collaborateurs

LES SOURCES

- ◇ Conseiller REAL
- ◇ Statut
- ◇ Règlements
- ◇ Guides
- ◇ Circulaires

L'ENVIRONNEMENT

- ◇ Moral
- ◇ Social
- ◇ Economique

LA RELATION AUX AUTRES

- ◇ Clients
- ◇ Collaborateurs
- ◇ Confrères
- ◇ Autorités de tutelles
- ◇ Représentants de l'Etat

L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ

- ◇ L'installation
- ◇ Les locaux
- ◇ La communication
- ◇ La sous-traitance
- ◇ Le secret professionnel
- ◇ Les domaines concurrentiels

LE CONTRÔLE

- ◇ Les inspections
- ◇ La discipline
- ◇ Les mots clés

2021

Coût de la formation : 245.00 € HT / jour - Prise en charge possible selon statut, nous consulter

Inscrivez-vous directement en ligne : www.samformation.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 54732 75 auprès du Préfet d'Île de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat